



Le Flash de la FROTSI Bourgogne

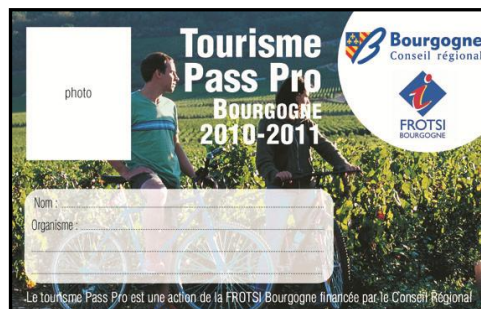
N°5 – Février 2011

Tourisme Pass Pro Bourgogne 2010-2011

Pour la 1^{ère} fois en 2010, nous avons souhaité que notre carte **Tourisme Pass Pro Bourgogne** soit biennale. Ainsi, vous avez reçu une carte valable du printemps 2010 au début d'année 2012.

- ◆ Si vous avez bien profité de votre carte depuis un an (ce que nous espérons vivement !!) et que toutes vos cases de validation des visites sont complétées,
- ◆ Si vous avez accueilli dans votre structure une nouvelle personne,
- ◆ Si l'année dernière vous avez manqué nos courriels et donc pas bénéficié de vos cartes,

Alors n'attendez plus pour nous contacter et nous vous ferons parvenir vos **Tourisme Pass Pro Bourgogne** dans les meilleurs délais !



Nous vous rappelons que cette opération, soutenue financièrement par le Conseil Régional de Bourgogne, vous permet de visiter plus de 270 sites bourguignons gratuitement.

Nous vous souhaitons d'agréables visites de notre région !

Les petits rappels de la FROTSI ...

N'oubliez pas nos journées de professionnalisation de mars :

8 mars : Eductour à Joigny (89)

10 & 11 mars : gestion des conflits et réclamations à Chalons/Saône (71)

17 & 18 mars : Construire et animer une visite guidée à Avallon (89)

22 mars : Eductour à Semur-en-Auxois (21) : programme à venir prochainement

Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Bourgogne

11 rue des Forges – BP 82296 – 21022 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.44.11.43 Fax : 03.80.50.11.74

Site web : www.frotsi-bourgogne.com Mail : contact@frotsi-bourgogne.com

SIRET 77819345800024 APE 7911Z